

## Compte rendu du CE Région Sud-Est 26 Aout 2014

- Pour affichage
- Vote pour l'approbation du PV de CE de juillet 2014 : PV approuvé.
- Un membre titulaire de la CGT annonce qu'il quitte la CGT, mais restera membre titulaire, mais sans étiquette.
- Le CE a voté **contre** le licenciement de Mr ARTHAUD, manager magasin à TOURNON/RHONE.
- La CFDT fait une déclaration (concernant l'assignation en justice)
  « La CFDT s'indigne contre les demandes de membres CE de la CGT concernant
  l'assignation du CE à 7000€ et 100€ par jour d'astreinte. Cette organisation syndicale
  aurait pu demander l'euro symbolique de dédommagement pour le CE. L'ARGENT DU
  CE C'EST L'ARGENT DES SALARIES »
  - Une communication sera faite aux salariés en octobre concernant la nouvelle mutuelle, l'APGIS ainsi qu'une communication sur les modalités pour conserver l'option4 pendant un an.
  - Consultation pour l'intégration du magasin du Trets au 1er octobre : Vote **Pour** à l'unanimité.
  - ► Information sur le projet de création du magasin Marseille Tasso. Magasin urbain de 1610m2 avec 72 salariés (66 salariés, 3 cadres, 3 agents de maîtrise), 20 tps plein, 49 tps partiel, 20 tps plein. HEURES D'OUVERTURE EN SEMAINE / 8H-20H30 et le dimanche de 8h30 à 12h30.. Le magasin sera sous vidéosurveillance.
  - Information/consultation sur le rapport sur l'Egalité professionnelle hommes/femmes 2013 pour la région sud est. Vote **POUR.** Il est bon de rappeler que sur un effectif de 2918 pers près de 68% sont des femmes, beaucoup de temps partiel chez celles ci, que les postes de cadres sont occupés à plus de 69% par des hommes. Malgré tout l'objectif de 5% de cadre femme a été largement atteint puisque 10,12% sont des cadres, essentiellement managers de magasin.
  - Information sur le bilan CHSCT 2013. Légère baisse des accidents de travail (point noir sur les AT déclarés en réserve), progression des maladies professionnelles, principalement sur le secteur caisse et malgré la nette amélioration des outils de travail, A souligner et à regretter, dans certains

magasins les 4 réunions/an obligatoires de CHSCT ne sont pas toujours faites : c'est aux directeurs de magasins de les provoquer car <u>elles sont obligatoires</u>.

- La journée Séniors aura lieu le 12 septembre et concerne les plus de 55 ans. Pas d'affichage de fait, c'est le directeur qui inscrit les personnes concernées.
- Information sur Digiposte. Le bulletin de salaire deviendra numérique. L'essai a pris fin, le déploiement va commencer, Le salarié choisira quel type de format pour son bulletin de salaire.

## Laurence Faglin, RS CE



UNE EQUIPE A VOTRE ECOUTE



http://www.cfdtcarrefourmarket.fr

ou sur

https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket